

Paris, le 30 septembre 2010

CONTROLES IGAS EN SECTION : CHUT, ON NORMALISE !

C'est juste en début d'été que 16 sections d'IT dans 5 régions se sont vues annoncer un contrôle de la part de l'IGAS.

Les objectifs déclarés par l'IGAS sont triples :

- évaluer le pilotage et l'animation (par tous les acteurs, de l'IT au Direccte)
- appréhender l'activité de la section
- contrôler la qualité des actes produits.

Sur la forme, cette descente dans les services, massive par le nombre de sections concernées et la simultanéité a fait appel à des méthodes inquisitoriales sans précédent dans l'histoire de l'Inspection du travail,

Sur le fond, cette inspection apparaît comme une grossière instrumentalisation destinée à normaliser les services et à appliquer au plus vite la politique de mise au pas des sections mise en œuvre par la DGT

Un contrôle qui a pris une forme d'inquisition

- **avec des délais à marche forcée**

Les collègues des sections contrôlées n'ont eu que quelques jours pour préparer les bilans et les dossiers exigés (11 pages de tableaux et statistiques d'activité), entre le 7 juin, date d'envoi de la lettre d'annonce officielle de l'IGAS et le 11 Juin, première date de remontée de documents, l'inspection débutant le 21 Juin en Région Midi-Pyrénées.

Le 30 juillet, une nouvelle note de l'IGAS observant que Cap Sitère ne permettait pas d'obtenir un traçage précis de l'activité (tiens donc, l'IGAS découvre le bazar Cap Sitère !), exigeait pour le 17 septembre au plus tard, une reconstitution du nombre d'interventions en entreprise", en photocopiant l'intégralité des chronos et en les comptabilisant selon des modalités de comptage très détaillées, quoiqu'incomplètes, afin de distinguer visites, relances, etc., avec commentaires éventuels et justifications.

Deux jours de contrôle par section ont été programmés selon un déroulement minuté de 8 heures 30 du matin à 20 heures et avec "restitution" à chaque section le 2^e jour, entre 18 h 30 et 19 heures.

Un été charmant pour les collègues contrôlés ...

- **selon des critères essentiellement quantitatifs, l'ensemble de l'activité des agents de contrôle de la section passé au filtre de la calculette.**

Outre les traditionnels chiffres d'activité que l'IGAS n'a pas pu obtenir avec la super application informatique Cap Sitère (quels types et combien d'interventions, de réunions, ... en nombres bruts et pourcentage, fréquence des contrôles dans les entreprises suivant leur effectif !), les collègues devaient aussi leur transmettre des chiffres sur (accrochez-vous, la liste est longue) :

- la structure propre du secteur (effectifs des entreprises avant et après fusion et PMDIT, répartition entre entreprises du primaire, secondaire et tertiaire)
- l'organisation interne de la section en ETP sur les 3 dernières années avec l'attribution du nombre d'entreprises à contrôler par agent
- le temps consacré par chaque agent à la moindre de ses activités (temps de frappe, de saisie dans Cap Sitère, de "tenue de l'agenda" etc.)
- part des interventions conjointes, avec d'autres sections, d'autres services et selon les modalités (réunions de maître d'ouvrage par ex, etc.)

- le nombre de plans de retrait d'amiante reçus, examinés, et ayant donné lieu à visite de contrôle
- dans une rubrique intitulée "contrôle qualitatif du travail de la section", les suites des contrôles devaient être déclinées en nombre et en pourcentage (PV, arrêts de chantiers, mise en demeure ...) et pour les trois dernières années, il fallait communiquer les indicateurs d'activité : taux de suivi (CV / visites avec observations), impact (CV sans obs. / visites avec obs.), et les chantiers (nouveaux, contrôlés, les arrêts)
- le nombre et la nature des décisions administratives et des avis donnés
- toute l'activité dite "hors contrôle" : nombre d'interventions dans les conflits collectifs, participation physique aux CHSCT, temps consacré aux conseils et à l'information, fréquence des permanences, nombre de personnes rencontrées en permanence en moyenne, etc.

- **en rendant compte des modes d'organisation des services et des sections**

Une partie du bilan à rendre aux IGAS était consacrée à la programmation des contrôles. Les collègues devaient justifier du travail préparatoire à la programmation, de sa formalisation, de son suivi et de la fixation du nombre d'interventions par priorités définies au sein de la section.

Un contrôle axé sur l'application des politiques d'organisation imposées visant à la normalisation des services.

Outre cet hallucinant bilan chiffré, chaque section devait fournir :

- le diagnostic territorial (si réalisé)
- le plan d'action de la section et le bilan annuel d'activité (sans préciser »*si réalisé* » comme s'il était acquis que toute section était tenue d'élaborer ces documents)
- les CREMA de tous les agents
- les comptes-rendus d'entretien annuel entre l'IT et les CT pour les 3 dernières années

En établissant ces documents chaque section était mise en demeure de justifier de la déclinaison de l'ensemble des politiques controversées de la RGPP même lorsque sont mises en œuvre des dispositions aussi controversées que l'entretien d'évaluation fixant des objectifs, les indicateurs d'activité basés uniquement sur le chiffre, la programmation exogène et unilatérale de l'activité et les priorités de contrôle imposées.

Une ignorance délibérée du contexte de l'action de l'Inspection du Travail

Sans présager sur les conclusions des inspecteurs, on a pu relever, lors des séances d'audition, ce qui les intéressait ou non. Il est clair que les paramètres les plus actuels de l'activité de contrôle sont hors du champ de leurs préoccupations :

- *des moyens en baisse et qui s'amenuisent, tant du point de vue effectifs (secrétariat de section notamment) que du point de vue matériel et logistique*
- *un système informatique de collecte de l'information qui n'a jamais été efficient, et qui nécessite que l'on passe du temps (beaucoup) pour tenter de saisir l'activité, sans réel bénéfice en retour pour les besoins professionnels quotidiens des agents de contrôle.*
- *le PMDIT qui a provoqué des modifications importantes et continues sur le périmètre des sections*
- *la fusion qui a profondément bouleversé l'organisation des services et les types d'intervention, accru les besoins de formation, comme la « durée du travail » des transports.*
- *la mise en place des Direccte qui a provoqué force réunions et déménagements / aménagements et perturbé totalement la hiérarchie, préoccupée par son positionnement et le contour de ses missions*
- *la faillite du système judiciaire, qui gère d'abord ses encombrements, et dont l'Observatoire des Suites Pénales tarde à rendre compte ...*
- *la crise économique bien évidemment, qui a fait exploser le nombre de ruptures conventionnelles, de mises en chômage partiel, de licenciements, tous événements pesant largement sur l'activité des agents de contrôle,*
- *les modes de gestion par le stress et les restructurations permanentes, provoquant la multiplication des risques psychosociaux, nécessitant du travail chronophage, etc.*
- *des appuis à l'Inspection de plus en plus précaires (l'Intranet Sitère devant être remis à neuf n'est toujours pas mis en œuvre, alors qu'il devait l'être fin 2009, les médecins inspecteurs du travail disparaissent peu à peu, les ARM sont "redéployés" en contrôle etc.)*

Il faut ajouter à ces constats l'absence d'appui concret à l'exercice du métier :

- des outils d'aide au contrôle existent mais on les trouve quand sur Sitère il n'y a pas de guide de recherche documentaire facile et de moteur de recherche fiable
- pas de kit de section (qui pourrait comporter par exemple des modèles de délégations de signature, les Cerfa d'arrêt de chantier, la liste des guides de contrôle existants, les modes d'emploi des outils)
- pas d'aide à l'organisation d'une section
- des systèmes documentaires région par région avec ou non des documentalistes
- quand Rédac rame, et les agents avec, bricolant chacun ses courriers types, ...
- absence de document de référence, partagé et explicite, sur les modes de saisie de l'activité de contrôle dans l'applicatif, rendant toute statistique improbable

Et ce ne sont pas les ARM redéployés en contrôle, qui pallieront ces manques ...

Ces contrôles appliquent les présupposés idéologiques de nos modernes bureaucrates qui refusent avec la dernière énergie le principe de réalité, et croient religieusement au chiffrage de l'activité, à sa programmation, aux objectifs à chiffrer, comme si le contrôle du droit du travail pouvait s'opérer comme on produit des yaourts à la chaîne ... Et si en plus on pouvait évacuer la demande sociale, vous savez la « demande individuelle », pas si individuelle que ça, d'ailleurs, pour se consacrer à « leurs » objectifs, ça ce serait bien, jugent ils .

Ils font donc comme si, comme si la question de l'efficacité des services pouvait se traiter en dehors de toute corrélation avec le contexte et les moyens, en semant la peur et la culpabilité, et afin d'imposer un modèle théorique de section, qui produirait les bons chiffres.

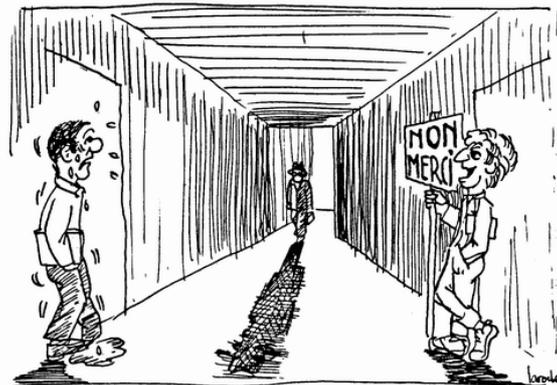
Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas d'un rendu-compte de l'effectivité du droit du travail et de l'action de l'inspection en ce sens, qui est légitime pour des agents publics, mais bien d'un contrôle de normalisation des sections et de toute la chaîne hiérarchique (de l'IT au DR).

Dès lors, il n'est pas étonnant qu'ici ou là cette descente ait créé un malaise et déstabilisé nombre d'agents de contrôle.

C'est pourquoi ce type de contrôle nous semble aller au-delà des missions classiques d'une inspection générale, et, partant, ne revêt pas la même légitimité.

Aussi, nous estimons qu'il faut refuser collectivement, par une riposte syndicale unitaire, ce type de contrôle brutal, axé sur le quantitatif prescrit, sans rapport avec la réalité concrète des conditions de travail, et qui est donc facteur de surcharge et de souffrance au travail des agents d'inspection du travail.

Nous attendons avec la plus grande réserve les rapports d'inspection que vont établir les IGAS et ensemble il nous reviendra de donner la suite qu'il convient à leurs conclusions.



Le service public,
on l'aime, on le défend